

Bien comprendre la procédure pour bien accompagner les élèves lors des différentes phase d'admission : phase principale, procédure complémentaire, rôle de la CAES

Mardi 12 mai 2026

DRAIO site de Clermont-Ferrand

➤ **1 046 000 candidats ont confirmé au moins 1 vœu dont :**

- 660 000 lycéens,
- 206 000 étudiants en recherche d'une réorientation,
- 118 000 candidats non scolarisés souhaitant reprendre des études,
- 58 000 candidats (lycéens et étudiants) suivant une scolarité non française à l'étranger

> Ces candidats ont confirmé 14 millions de vœux et sous-vœux pour des formations sous statut étudiant : **plus de vœux et des vœux plus diversifiés**

➤ **370 000 candidats ont formulé 1,6 million de vœux pour des formations proposées par la voie de l'apprentissage**

> Des vœux pour ces formations par apprentissage restent possibles jusqu'au 8 septembre 2026.

- **Rappel : ce n'est pas l'algorithme de Parcoursup qui examine les dossiers, ce n'est pas non plus Parcoursup qui choisit votre affectation**
Consultez notre vidéo : <https://youtu.be/Qe59ve-oA6w>
- Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux (CEV) a défini les critères d'examen des candidatures et évalué les candidatures confirmées**
- La CEV prend en compte les critères affichés dans la fiche formation **et les précise au regard des candidatures (pondération des éléments)**
- **Les classements des CEV sont remontés à Parcoursup le 20 mai 2026** pour vérifications par l'équipe Parcoursup avant intégration des priorités légales (taux fixés par les Recteurs) et publication le 2 juin 2026

Candidats



PARCOURSUP

Présentation de la formation

Candidature

Classement – Réponse à la candidature

Réponse à la proposition d'admission

Equipe de la formation



2 indicateurs utiles sur la Fiche Formation

- le nombre de vœux confirmés
- et le nombre de places offertes pour chaque formation

[← Fermer cet onglet et retourner à la carte des formations](#)

Fiche Formation

Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 8e Arrondissement - 69)
Licence - Portail Droit - Droit.

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

1205 PLACES EN 2026

11334 VŒUX CONFIRMÉS EN 2026

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ETAT

Carte d'identité de la formation

Se connecter pour ajouter la formation aux favoris

Licence - Droit - Droit.

Autres formations accessibles :

Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 8e . ▾)

Partager la page

Un appui aux lycéens boursiers

- Une **priorité accordée aux lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives (des taux minimum définis par les recteurs et affichés sur Parcoursup)
- Une **aide financière de 500 € aux lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence

Une prise en compte possible de la participation aux cordées de la réussite

- Les formations du supérieur peuvent intégrer ce critère dans leur examen des vœux : près de 40 % ont fait ce choix pour 2026

Des places prioritaires pour les lycéens professionnels et technologiques dans les formations professionnalisantes (BTS et BUT) dans lesquelles ils réussissent le mieux

Une priorité d'accès aux licences en tension pour les candidats du secteur (académie en général ; des exceptions géographiques affichées aux candidats)

➤ Une phase d'admission qui propose du choix et des réponses rapidement

5,6 : c'est le nombre de propositions reçues en moyenne par les 660 350 lycéens

3,2 jours : c'est le délai moyen pour recevoir sa 1^{ère} proposition

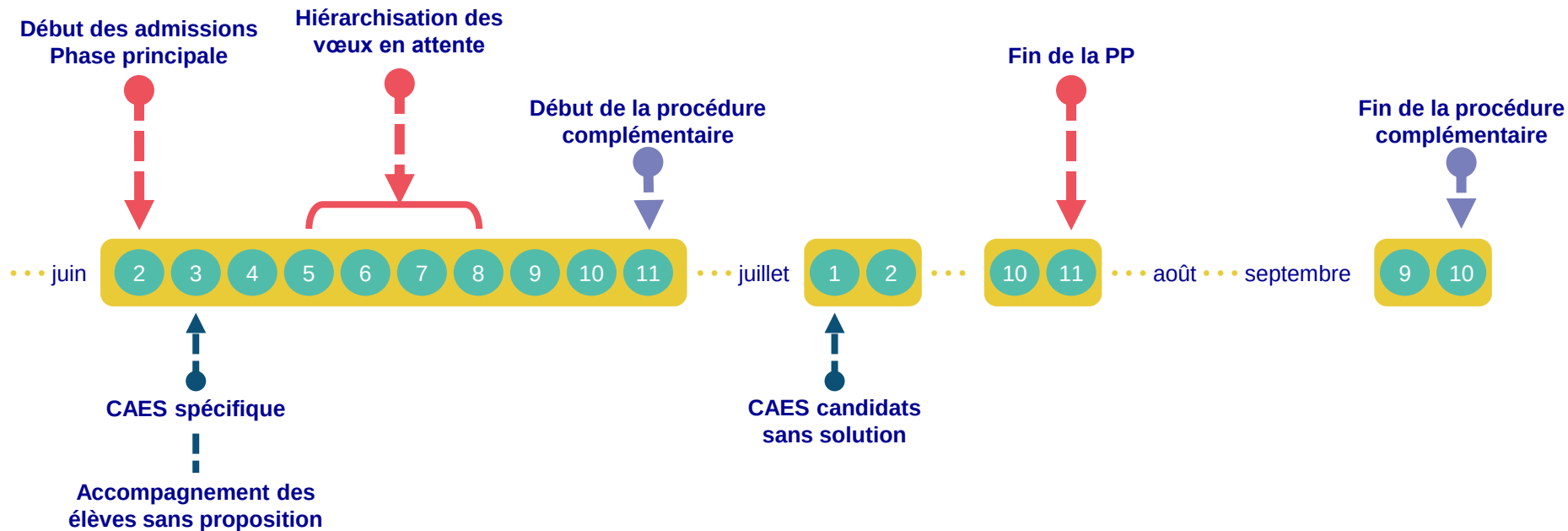
67,9% : c'est la part de lycéens qui ont reçu une proposition **dès le 1er jour**

81% : c'est la part de lycéens ayant reçu au moins 1 proposition la 1^{ère} semaine

➤ Des solutions pour ceux qui n'ont pas eu de réponses en phase principale

83 000 : c'est le nombre de candidats ayant reçu 1 proposition en phase complémentaire

38 : c'est le nombre de lycéens qui n'avaient pas eu de solution fin septembre 2025 parmi les 22 235 candidats accompagnés en CAES



➤ Des ressources variées pour les professeurs principaux, les élèves et les parents

- Pour bien comprendre le fonctionnement de Parcoursup
- Pour aider les enseignants à mieux suivre et conseiller leurs élèves

Calendrier Carte des formations FAQ & Ressources Me connecter

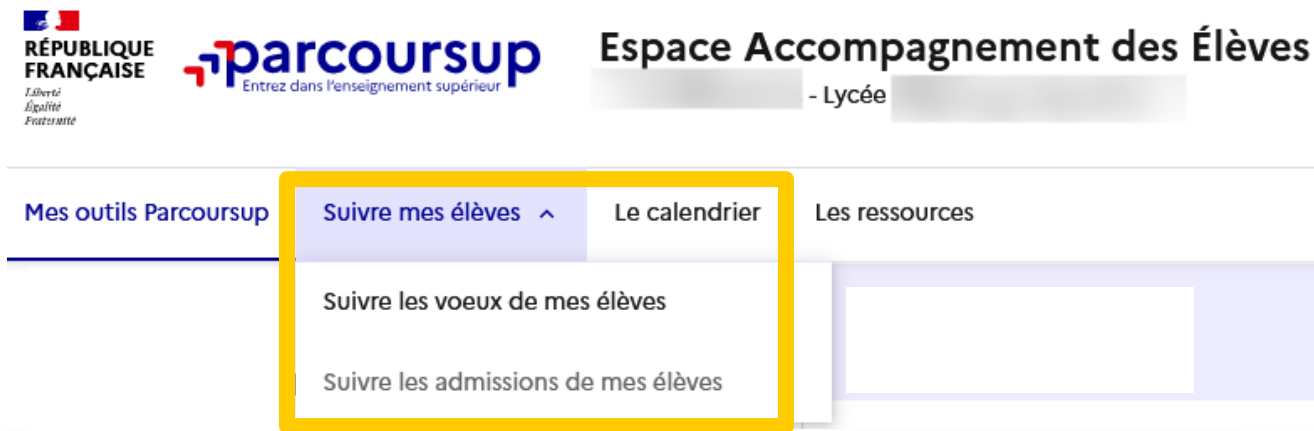
➤ Un site d'entraînement pour comprendre, s'entraîner et se rassurer



- Tester les différentes étapes
- Limiter le stress lié à l'inconnu
- Accessible depuis **parcoursup.gouv.fr**
- Des conseils, des vidéos, une FAQ

Comment suivre les élèves sur Parcoursup ?

- Les **chefs d'établissement** et les **PP** ont accès au suivi des réponses sur le site de gestion Parcoursup pour tous les élèves du lycée
- Les **PsyEN** ont accès au suivi des réponses sur le site Parcoursup du lycée
→ C'est au chef d'établissement de donner les accès si ce n'est pas déjà fait



Toutes les classes Liste des élèves de la classe T AGORA

Tableau de bord

Pour tout comprendre sur la phase d'admission, consultez les ressources

Classe : T AGORA

Série : Professionnelle

Effectif : 17

Nombre d'élèves inscrits sur Parcoursup : 17

Nombre d'élèves ayant confirmé au moins un vœu : 16

Nombre d'élèves ayant reçu au moins une proposition d'admission qu'il l'ait acceptée ou refusée

14/16

2 élèves en attente sur tous leurs vœux

Nombre d'élèves ayant accepté définitivement une proposition d'admission

6/16

Liste des élèves

Les données affichées correspondent à l'état d'admission actuel des élèves.

Date et heure de la dernière mise à jour : 27/11/2025 14:24

Rechercher :

Réinitialiser

Elève	Etat d'admission	Proposition acceptée	Nombre de propositions en attente de réponse	Nombre de vœux en attente	Nombre de vœux refusés ou abandonnés	A candidaté en apprentissage	Participe à la PC	Points d'attention
Elève								
0	En attente sur tous ses vœux		0	1	5	Oui	Non	1 EN ATTENTE SUR TOUS SES VŒUX
	En attente sur tous ses vœux		0	1	0	Oui	Non	1 EN ATTENTE SUR TOUS SES VŒUX
1	A accepté une proposition et a au moins un vœu en attente	Université Lyon 2 - Campus Porte des Alpes (Bron - 69) - Licence - Histoire de l'art et archéologie - Histoire de l'art et archéologie - Arts du spectacle	0	3	15	Oui	Non	
	Démision car échec au bac		0	0	10	Oui	Non	
	Démision car échec au bac		0	0	14	Oui	Non	
	A accepté définitivement une proposition	Université Clermont Auvergne (Clermont-Ferrand - 63) - Licence - Gestion	0	0	6	Non	Non	

1 proposition acceptée

Masquer

Consultez les modalités d'inscription dans cette formation en cliquant sur le bouton "Infos sur l'inscription administrative".

Statut	ACCEPTÉE	Réponse de la formation	OUI	Phase	PRINCIPALE
Université Lyon 2 - Campus Porte des Alpes (Bron - 69)					
Licence - Histoire de l'art et archéologie - Histoire de l'art et archéologie - Arts du spectacle					
Détail Vous avez accepté cette proposition d'admission, le 09/06/2025 . Infos sur l'inscription administrative Infos sur l'aide à la mobilité					

À ce stade, aucune proposition d'admission en attente de réponse

3 vœux en attente

Masquer

Vos vœux en attente sont maintenus d'office, sauf lorsque vous répondez à une proposition d'admission. Dans ce cas, il vous sera demandé d'indiquer les vœux en attente que vous souhaitez garder ; maintenez uniquement les vœux qui ont votre préférence.

Statut	EN RECHERCHE DE CONTRAT	Phase	APPRENTISSAGE
Lycée des Métiers - Léonard de Vinci (Villefontaine - 38)			
Certificat de Spécialisation - Maquettes et prototypes - en apprentissage			
Détail Vous êtes retenu(e) sous réserve de contrat et de places disponibles dans cette formation. Pour être admis, vous devez trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Contactez la formation, afin de bénéficier d'un accompagnement. Voir le message de l'établissement			

Statut	EN RECHERCHE DE CONTRAT	Phase	APPRENTISSAGE
Lycée La Martinière Duchère - GRETA CFA Lyon Métropole (Lyon 9e Arrondissement - 69)			
BTS - Services - Commerce International - en apprentissage			
Détail Vous êtes retenu(e) sous réserve de contrat et de places disponibles dans cette formation. Pour être admis, vous devez trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Contactez la formation, afin de bénéficier d'un accompagnement. Voir le message de l'établissement			

Statut	EN RECHERCHE DE CONTRAT	Phase	APPRENTISSAGE
Lycée Pierre Brosolette (Villeurbanne - 69)			
BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage			
Détail Vous êtes retenu(e) sous réserve de contrat et de places disponibles dans cette formation. Pour être admis, vous devez trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Contactez la formation, afin de bénéficier d'un accompagnement. Voir le message de l'établissement			

3 vœux refusés et 12 vœux abandonnés

Afficher

Admission

Vue tableau de l'admission

⌚ À ce stade, aucune proposition d'admission en attente de réponse

⌚ 1 vœu en attente

Masquer ^



Votre vœu en attente est maintenu d'office, sauf lorsque vous répondez à une proposition d'admission. Dans ce cas, il vous sera demandé de maintenir ou de renoncer à ce vœu.

À noter : pour chaque décision, le choix n'est pas de suite définitif, une confirmation vous sera demandée.

Statut EN RECHERCHE DE CONTRAT

Phase APPRENTISSAGE

Lycée Blaise Pascal -CFAéna-Réseau des GRETA d'Auvergne (Ambert - 63)
BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Détail Vous êtes retenu(e) sous réserve de contrat et de places disponibles dans cette formation. Pour être admis, vous devez trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Contactez la formation, afin de bénéficier d'un accompagnement.

Voir le message de l'établissement

⊗ 5 vœux abandonnés

Masquer ^

Statut PROPOSITION ANNULÉE

Phase PRINCIPALE

Lycée professionnel des métiers René Cassin (Rive-de-Gier - 42)
Certificat de Spécialisation - Services numériques aux organisations

Détail Vous n'avez pas respecté le délai de réponse de l'une de vos propositions au moins, en conséquence cette proposition a été annulée

Admission

Vue tableau de l'admission

Légende

Rechercher :

Export

Réinitialiser

Phase ▼	Établissement	Formation	Réponse de la formation	Situation du vœu ▼	Date limite de réponse
Principale	Université Lyon 2 - Campus Porte des Alpes (Bron - 69)	Licence - Histoire de l'art et archéologie - Histoire de l'art et archéologie – Arts du spectacle	Oui	Vous avez accepté cette proposition d'admission, le 09/06/2025 .	
Apprentissage	Lycée des Métiers - Léonard de Vinci (Villefontaine - 38)	Certificat de Spécialisation - Maquettes et prototypes - en apprentissage	En recherche de contrat	Vous êtes retenu(e) sous réserve de contrat et de places disponibles dans cette formation. Pour être admis, vous devez trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Contactez la formation, afin de bénéficier d'un accompagnement.	
Apprentissage	Lycée La Martinière Duchère - GRETA CFA Lyon Métropole (Lyon 9e Arrondissement - 69)	BTS - Services - Commerce International - en apprentissage	En recherche de contrat	Vous êtes retenu(e) sous réserve de contrat et de places disponibles dans cette formation. Pour être admis, vous devez trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Contactez la formation, afin de bénéficier d'un accompagnement.	
Apprentissage	Lycée Pierre Brossollet (Villeurbanne - 69)	BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage	En recherche de contrat	Vous êtes retenu(e) sous réserve de contrat et de places disponibles dans cette formation. Pour être admis, vous devez trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Contactez la formation, afin de bénéficier d'un accompagnement.	
Principale	Université Lyon 2 - Campus Porte des Alpes (Bron - 69)	Licence - Arts du spectacle - Histoire de l'art et archéologie	Oui	Vous avez refusé cette proposition d'admission, le 12/06/2025 .	
Principale	CNED (Lyon 4e Arrondissement - 69)	BTS - Services - Communication - Entièrement en distanciel	Oui	Vous avez renoncé à cette proposition d'admission, le 09/06/2025 car vous avez accepté une autre proposition.	
Principale	Lycée Colbert (Lyon 8e Arrondissement - 69)	BTS - Services - Tourisme	Oui	Vous avez renoncé à ce vœu en attente, le 09/06/2025 lorsque vous avez accepté une proposition.	

Les dates clés

À partir du
2 juin

Phase principale d'admission

Je reçois les réponses des formations à mes vœux et je réponds au fur et à mesure aux propositions d'admission.

Du 5
au 8 juin

Classement des vœux en attente

Je dois **classer par ordre de préférence** les vœux en attente que je souhaite conserver.

Du 12
au 18 juin

Suspension des délais de réponses pour les lycéens passant les épreuves écrites du baccalauréat général et technologique

7 juillet

Résultats du baccalauréat

11 juillet

Fin de la phase principale d'admission





Une alerte pour chaque proposition d'admission

Les candidats sont alertés, le matin, dès qu'ils reçoivent une proposition d'admission

- **par SMS sur leur téléphone portable**
- **par mail dans leur messagerie personnelle** (une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable ont été demandés au moment de l'inscription)
- **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

À noter : il n'y a pas d'application mobile dédiée, l'application est compatible avec les smartphones. Cependant il est toujours conseillé d'interagir avec son dossier depuis un ordinateur.

Info : les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant.

FORMATIONS SELECTIVES (BTS, BUT, CPGE, IFSI, etc.)

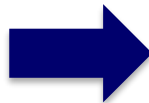


OUI
= proposition d'admission



Le candidat répond avant la date limite indiquée : il accepte ou renonce

En attente d'une place



Le vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, il lui est demandé d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

Non



Le candidat peut demander à la formation les raisons de cette **décision** (démarches précisées dans le dossier, en face du vœu)

FORMATIONS NON SELECTIVES

(licences, PASS, PPPE)



OUI
= proposition d'admission



Le candidat répond avant la date
limite indiquée : il accepte ou renonce

OUI - SI
= proposition d'admission



Le candidat répond avant la date
limite indiquée : il accepte ou renonce

En attente d'une place



Le vœu en attente est maintenu
d'office. Lorsque le candidat
accepte une proposition, il lui est
demandé d'indiquer les vœux en
attente qu'il souhaite conserver

- **Proposé pour la plupart des licences**
- **C'est une proposition d'admission (un OUI !) incluant un dispositif d'accompagnement intégré à la formation**
- **Objectif : aider les étudiants à réussir leur formation**
Pour découvrir le dispositif proposé par l'université, cliquer sur le **bouton « Infos sur le oui-si »** en face de la proposition d'admission dans le dossier – les dispositifs sont variés :
 - Accompagnement méthodologique
 - Modules de remise à niveau dans certaines matières
 - Tutorat individualisé ou collectif avec un enseignant ou un étudiant tuteur
- **La durée du dispositif d'accompagnement est variable** : modules lors de la pré-rentree, sur un semestre, une année, voire proposition de réaliser la 1^{ère} année de licence en 2 ans

À savoir : 24 000 étudiants inscrits en oui-si en 2025-2026

Les propositions d'admission sont envoyées chaque matin à partir du 2 juin 2026.

- **Pour une proposition reçue le 2 juin 2026**, le candidat a jusqu'au **4 juin, 23h59** (heure de Paris) pour répondre.
- **Pour une proposition reçue entre le 3 juin et le 9 juillet 2026** : il a 2 jours pour répondre

Exemple : pour une proposition d'admission reçue le 10 juin 2026 (matin), le candidat devra répondre avant le 11 juin 2026 23h59 (heure de Paris).

Les dernières propositions d'admission de la phase principale sont envoyées le jeudi 9 juillet 2026.

Règle d'or : il faut obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans le dossier, sous peine de la perdre.

La date limite de réponse est affichée dans le dossier du candidat en face de la proposition d'admission.

Statut **PROPOSITION D'ADMISSION** Réponse de la formation **OUI** Phase **PRINCIPALE**

I.U.T du Centre-Val de Loire (Tours - 37)
BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle

Répondre

Détail Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Répondez avant le : **05 JUIN 23H59 (HEURE DE PARIS)**

> Si un candidat ne répond pas avant la date limite, la proposition d'admission concernée est perdue et proposée, dès le lendemain matin, au candidat suivant sur la liste d'attente.

> Dans ce cas, le candidat reçoit un mail lui demandant d'indiquer, dans un délai de 3 jours, s'il souhaite converser les autres vœux qu'il a toujours en attente.

Le candidat reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente

- Il accepte la proposition (ou y renonce). Il doit en même temps indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
- S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

Le candidat reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente : il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**.

- En faisant le choix de la proposition qui a sa préférence, il libère des places pour d'autres candidats en attente.
- S'il hésite
 - Lorsque les propositions ont des dates d'échéance différentes, il peut d'abord accepter la proposition d'admission ayant l'échéance de date la plus proche et pour celles dont les dates limites ne sont pas arrivées à échéance, se donner un délai de réflexion (bouton « réfléchir ») jusqu'à la date limite de réponse indiquée pour chacune de ces autres propositions.
- Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver.
- S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

Le candidat peut recevoir des réponses « en attente »

Pour chaque vœu, il peut consulter des informations sur la liste d'attente : sa **position dans la liste d'attente** évolue en fonction des désistements des autres candidats.

Un lycéen en attente sur tous ses vœux le 2 juin n'a rien à faire, ils sont automatiquement conservés. Le candidat aura à se prononcer lors de l'arrivée d'une proposition d'admission.

Statut **EN ATTENTE**

Ma position actuelle dans la liste d'attente **132**

Phase **PRINCIPALE**

À consulter sur votre dossier :

- La vidéo « Liste d'attente comment ça marche ? »
- L'infographie sur les listes d'attente en internat

Des **indicateurs** s'affichent dans le dossier pour chaque vœu en attente et aident le jeune à **suivre sa situation** qui évolue jusqu'au 11 juillet en fonction des places libérées par d'autres candidats :

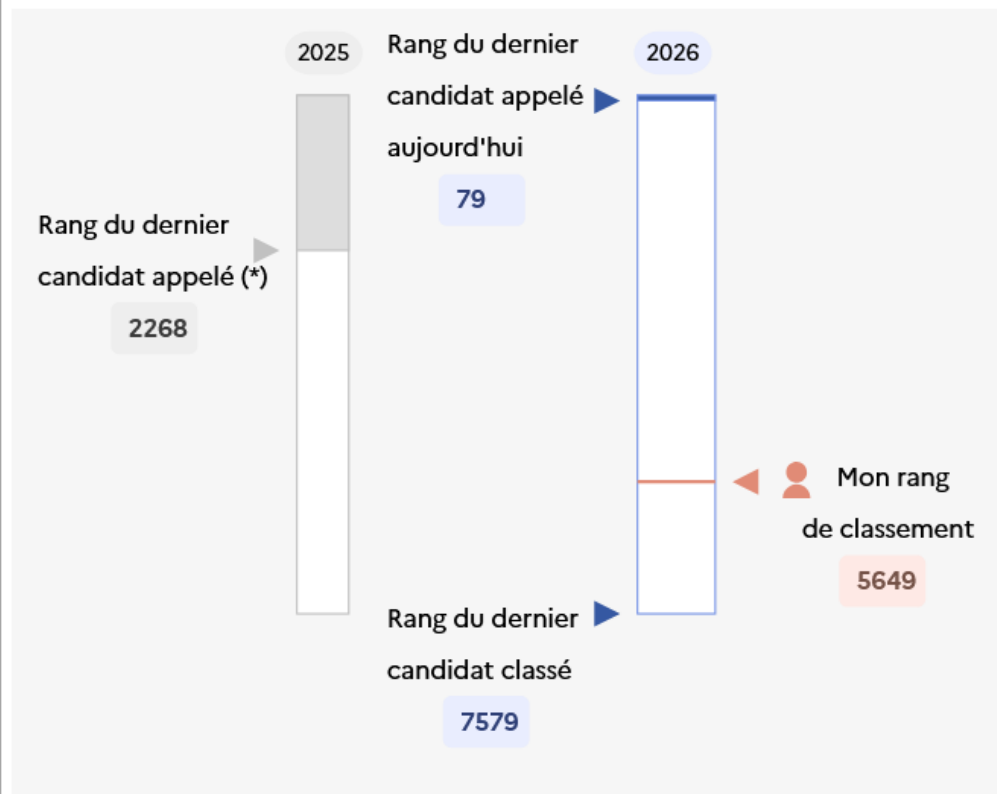
Des informations sur la liste d'attente

- Le nombre total de places dans la formation
- La **position dans la liste d'attente** (position qui évolue)
- Le **nombre total de candidats en liste d'attente**

Des informations sur le classement de la formation

- La **position dans le classement** de la formation (position fixe)
- La **position dans le classement du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission cette année**, au moment où le dossier est consulté
- La **position du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission l'année dernière en 2025** (quand l'information est disponible)

Indicateurs sur le classement de la formation



(*) Attention, ce rang peut varier d'une année sur l'autre.

① Note de lecture

Le classement correspond à l'ordre dans lequel la formation a classé les candidats.

Mon rang de classement est **fixe**.

Le rang du dernier candidat appelé en 2026 **est actualisé** tous les jours (même s'il peut ne pas changer d'un jour sur l'autre).

Pour estimer mes possibilités d'être admis, je dois comparer mon rang de classement avec celui du dernier appelé en 2025.

En savoir plus : [Quiz « Liste d'attente »](#)

IFSI de Saint-Martin-de-Mailloc (14)

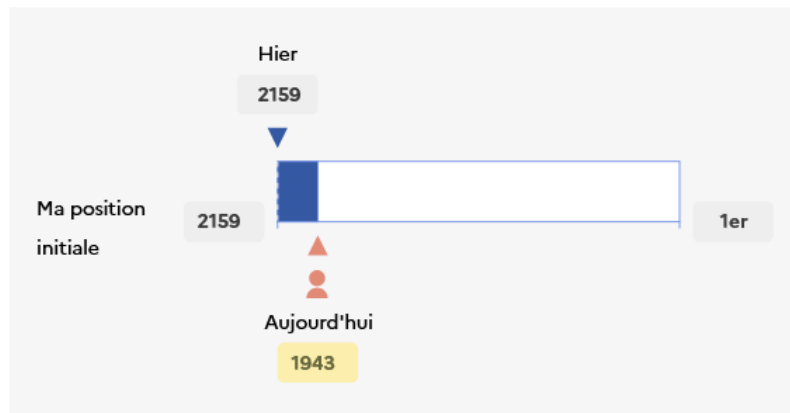
Renoncer

D.E Infirmier

Détail Vous êtes, pour le moment, **en liste d'attente**. Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition.

Voir ma position en liste d'attente et mon rang de classement ⚡ **ÇA AVANCE !**

Ma position en liste d'attente



① Note de lecture

Ma position en liste d'attente est actualisée tous les jours, même si elle n'évolue pas forcément tous les jours.

Il existe deux manières de progresser dans la liste d'attente :

- Lorsqu'un ou plusieurs candidats de la liste d'attente reçoivent une proposition d'admission
- Lorsqu'un ou plusieurs candidats mieux placés que moi, dans la liste d'attente, renoncent à ce vœu en attente

En savoir plus :

- [Quiz : Liste d'attente](#) ↗
- [Vidéo : « Liste d'attente »](#) ↗

➤ Le candidat est informé du refus (dans les formations sélectives uniquement)

The screenshot displays a user interface for Parcoursup. At the top left, there is a header with a close button (X) and the text '1 vœu refusé'. To the right of this header is a button labeled 'Masquer' with a downward arrow. Below the header, there is a table with three columns: 'Statut', 'Réponse de la formation', and 'Phase'. The 'Statut' column contains the text 'CANDIDATURE REFUSÉE'. The 'Réponse de la formation' column contains the text 'NON'. The 'Phase' column contains the text 'PRINCIPALE'. Below the table, there is a section titled 'Lycée de Noaillac (33)' with the text 'BTS - Production - Bâtiment'. At the bottom, there is a 'Détail' section with the text 'La commission d'examen des vœux n'a pas retenu votre dossier.'

Si le candidat n'est pas retenu dans une formation sélective, Parcoursup lui indique dans son dossier comment solliciter le responsable de la formation pour demander les raisons de cette décision.

Il a un mois à compter de la publication des réponses pour faire sa demande.

En face du vœu concerné, il peut consulter la **notification de la formation** qui lui explique comment procéder pour demander des explications.

- S'il s'agit d'une formation publique, il a également le droit de contester la décision en formulant un recours devant le tribunal administratif dans les deux mois qui suivent la décision.

Suspension du délai de réponse pour les bacheliers généraux et technologiques :

**Pour toutes les propositions d'admission reçues entre le 12 et le 18 juin
= réponse avant le samedi 19 juin 23h59**

Seuls les candidats inscrits à la session 2026 du bac sont concernés.
Les autres candidats doivent toujours répondre dans les délais.

Comme toujours : la date limite de réponse est indiquée dans le dossier

Répondre à chaque proposition d'admission dans les délais impartis (pour l'accepter ou la refuser)

- > La **date limite de réponse est toujours indiquée** à côté de la proposition d'admission, dans le dossier du candidat.
- > Si le candidat ne répond pas dans les délais, la proposition d'admission est envoyée à un autre candidat et il perd ses vœux en attente.

On ne peut accepter qu'une seule proposition d'admission à la fois

On peut maintenir des vœux pour lesquels on est en attente

La réponse « **candidature retenue sous réserve de contrat** » signifie que la candidature a été sélectionnée et que pour être effectivement admis le candidat doit avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

La **proposition d'admission n'est déclenchée qu'après enregistrement du contrat signé sur Parcoursup par le CFA.**

> > Faire ses recherches d'employeur sans tarder en consultant :

- Le site **La bonne alternance** depuis son dossier pour trouver les entreprises qui recrutent régulièrement des apprentis
- **Nos conseils** pour trouver un employeur sur **[Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)**

Les CFA et les établissements qui vous intéressent doivent également vous aider, **ils peuvent être contactés directement.**

Objectif : **accélérer le processus de choix** pour réduire le sentiment d'attente et permettre à un maximum d'élèves d'avoir au moins une proposition avant les épreuves écrites du Bac

Qui est concerné ? Tous les candidats de la phase principale qui ont des vœux en attente au 5 juin (avec ou sans proposition d'admission acceptée) et qui souhaitent les conserver (en tout ou partie).

➤ **Pour les candidats qui auront déjà accepté une proposition d'admission, elle leur reste bien-sûr acquise et ils n'auront aucune action à faire pour la conserver.**

Quand ? Entre le 5 et 8 juin 2026 >> Les candidats concernés recevront des informations et rappels par mail et sms.

Quelle stratégie ? Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère vraiment >> **pas besoin de faire de stratégie compliquée**

La bonne question à se poser : « si je suis accepté, est-ce que je veux rejoindre cette formation ? »

> En se connectant à son dossier entre le 5 et le 8 juin 2026 (23h59, heure de Paris)

- le candidat sélectionne et classe par ordre de préférence les vœux en attente qu'il souhaite conserver
- Les formations n'auront jamais accès à son classement
- Le classement ne modifie pas la place dans la liste d'attente de la formation

> À compter du 9 juin :

- Les vœux en attente non classés avant le 8 juin 23h59 sont supprimés
- **Si un candidat reçoit une proposition d'admission pour un vœu en attente classé :**
 - Il peut choisir d'accepter ou de refuser cette proposition
 - Tous les vœux qui viennent après dans son classement sont supprimés

Par exemple : Paul a classé 5 vœux en attente. S'il reçoit une proposition d'admission relative à son vœu classé en 3^{ème}, ses vœux en position 4 et 5 sont supprimés. S'il avait déjà accepté une proposition d'admission, il devra choisir entre la nouvelle proposition et celle déjà acceptée. Il reste en attente sur ses vœux classés en position 1 et 2.

Le bon réflexe : tester ses connaissances et les interfaces ([Quiz](#) ; [Vidéo](#), [infographies](#) ; [site d'entraînement](#))



8 vœux en attente

Je classe mes vœux

Afficher ▾

Je classe mes vœux

INDICATION

Ne classez que les vœux qui vous intéressent toujours et **dans l'ordre de vos préférences**.

Vous pouvez classer vos vœux via glisser-déposer ou via saisie manuelle (en saisissant l'ordre à appliquer à chaque vœu).

Nous vous recommandons d'utiliser un ordinateur pour classer vos vœux.

À noter : Vous avez accepté une proposition pour : Université du Grand Est - Licence - Sociologie. Cette proposition est conservée lors du classement des vœux. Vous n'avez pas d'action à faire pour la conserver.

[Quiz : comment classer ses vœux en attente ?](#) 

L'ordre des vœux ci-dessous sera pris en compte dès le lendemain de la date officielle de fin de classement des vœux, les vœux non classés seront supprimés.



8 vœux en attente

[Je classe mes vœux](#)

[Afficher](#) ▾

Je classe mes vœux grâce au glisser-déposer : [Classer via saisie manuelle](#)

Mes vœux en attente à classer

Ecole de Commerce et de Management de Rouvres-les-Vignes (10)

Formation des écoles de commerce et de management Bac + 3

Institut du Travail Social de Saint-Leu-la-Forêt (95)

D.E Educateur Spécialisé

Lycée de Cogolin (83)

BTS - Services - Commerce International

Lycée de Flêre (59)

BTS - Services - Collaborateur juriste notarial

Mes vœux en attente classés

1 Lycée de Sevrai (61)
D.E Psychomotricien

2 Université d'Auvergne-Rhône-Alpes (Saint-Martin-d'Hères - 38)
Licence - Psychologie

3 Lycée de Saint-Loyer-des-Champs (61)
BTS - Services - Services informatiques aux organisations

4 Lycée de Jumigny (02)
DN MADE - Objet

[J'ai terminé](#)

[Annuler l'ordre de mes vœux](#)



8 vœux en attente

[Je modifie le classement de mes vœux](#)

Masquer ^

Statut **EN ATTENTE**

Ma position actuelle dans la liste d'attente **109**

Mon ordre de préférence **1**

Phase **PRINCIPALE**

Lycée de Sevrai (61)
D.E Psychomotricien

Renoncer

Détail Vous êtes, pour le moment, **en liste d'attente**. Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition.

Voir ma position en liste d'attente et mon rang de classement ⚡ **ÇA AVANCE !**

+

1 proposition à laquelle vous devez répondre

Masquer ^



Vous devez répondre à cette proposition d'admission (accepter ou refuser) avant la date limite indiquée. Si vous ne répondez pas, cette proposition d'admission sera envoyée à un autre candidat et vous perdrez vos éventuels vœux en attente. Vous ne serez donc plus concerné(e) par la procédure Parcoursup.

Rappel : vous ne pouvez accepter qu'une seule proposition d'admission. Lorsque vous acceptez une nouvelle proposition, vous renoncez à celle que vous avez déjà acceptée.

Statut **PROPOSITION D'ADMISSION**

Réponse de la formation **OUI**

Mon ordre de préférence **2**

Phase **PRINCIPALE**

Université d'Auvergne-Rhône-Alpes (Saint-Martin-d'Hères - 38)

Licence - Psychologie

Répondre

Détail Vous avez **une proposition d'admission (Oui)** pour cette formation.

Répondez avant le : **▲ 12 JUIN 23H59 (HEURE DE PARIS)**

Attention, si vous recevez avant le 12 juin 23h59 (heure de Paris) une autre proposition d'admission pour un vœu mieux classé, la proposition actuelle sera supprimée.



1 vœu en attente

Masquer ^

INDICATION

Votre vœu en attente est maintenu d'office, **sauf** lorsque vous répondez à une proposition d'admission. Dans ce cas, il vous sera demandé de maintenir ou de renoncer à ce vœu.

A noter : pour chaque décision, le choix n'est pas de suite définitif, une confirmation vous sera demandée.

Statut **EN ATTENTE**

Ma position actuelle dans la liste d'attente **109**

Mon ordre de préférence **1**

Phase **PRINCIPALE**

Lycée de Sevrai (61)
D.E Psychomotricien

Renoncer

Détail Vous êtes, pour le moment, **en liste d'attente**. Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition.

Voir ma position en liste d'attente et mon rang de classement



Du 5 au 8 juin, seulement pour les candidats qui ont des vœux en attente

- > « Est-ce que je préfère ce vœu à la proposition d'admission déjà acceptée ? »
- > Hiérarchiser par ordre de préférence les vœux en attente à conserver
- > Tout vœu non hiérarchisé sera perdu après le 8 juin
- > Si le candidat n'a qu'un vœu en attente et qu'il souhaite le conserver, alors il doit le classer en 1^{ère} position



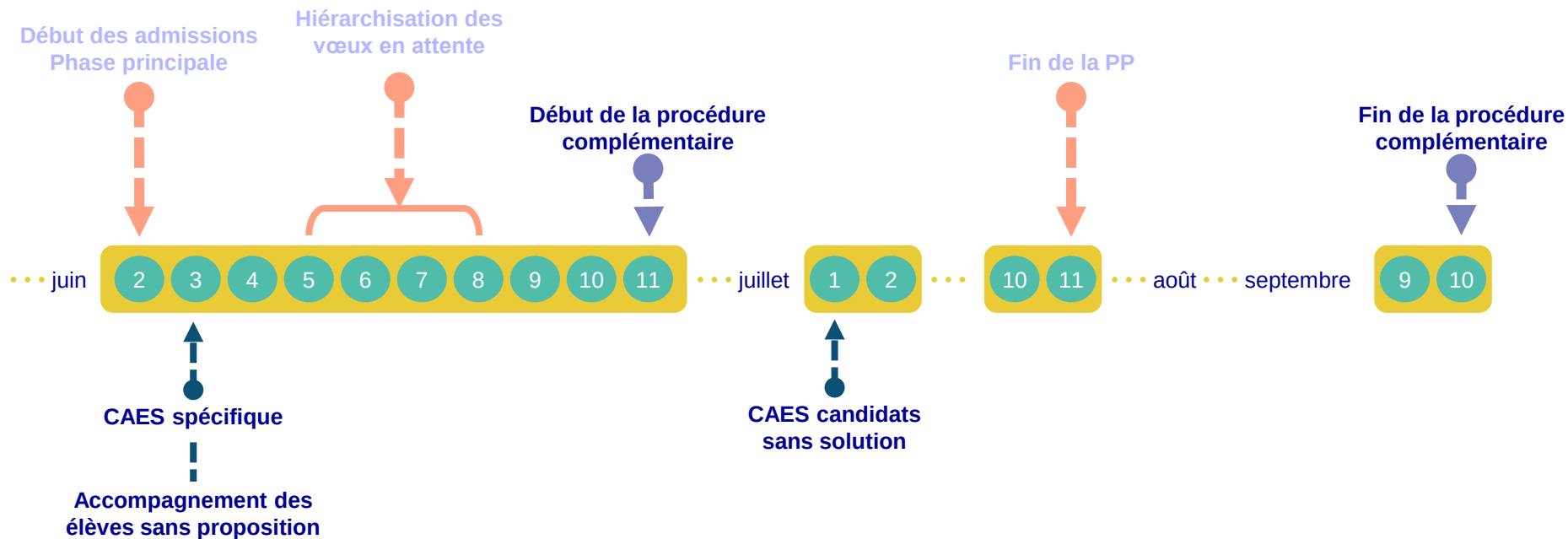
Dès le 9 juin, l'ordre de préférence des candidat sera pris en compte lors de l'envoi des propositions d'admission.

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

⇒ Les dates limites sont affichées dans le dossier du candidat en cliquant sur le bouton « **Informations sur l'inscription administrative** »

Statut	ACCEPTÉE	Réponse de la formation	OUI	Phase	PRINCIPALE
Université d'Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand - 63) Licence - Economie					Renoncer
Détail Vous avez accepté cette proposition d'admission, le 18/04/2025 .					
? Infos sur l'inscription administrative					



> Quand ?

Du 11 juin au 10 septembre 2026

> Pour qui ?

- En priorité les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission
- Les autres candidats concernés

> Comment formuler des vœux ?

- Accès à la PC à partir du dossier Parcoursup
- Une actualisation quotidienne des formations ayant des places disponibles
- **10 nouveaux vœux maximum pour des formations sélectives ou non sélectives**

> Quelles réponses des formations ?

- Les formations sélectives : **Oui ou Non**
- Les formations non sélectives : **Oui ou Oui-Si**

> Dans quels délais les formations répondent-elles ?

- Délai de réponse de 8 jours maximum
- Suspension durant la pause estivale (13/07 au 20/08)

> Dans quels délais répondre aux propositions d'admission ?

- **Une alerte (mail et sms) lorsqu'une proposition arrive**

→ pour une proposition reçue entre le 11 juin et le 16 août : J+1

→ pour une proposition reçue entre le 17 août et le 10 septembre : toute la journée pour répondre (J+0)

Dès le **mercredi 3 juin** pour les candidats ayant **une situation spécifique**, c'est-à-dire :

- en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant,
- sportif de haut niveau inscrit sur liste ministérielle
- charge de famille

qui n'ont reçu que des réponses négatives,

ou si les modalités d'accueil de la formation qu'ils souhaitent accepter ne sont pas compatibles avec leur situation / besoins particuliers,

ou si un changement est intervenu dans leur situation après la confirmation des vœux.

Dès le **mardi 1^{er} juillet** pour **l'ensemble des candidats** s'ils n'ont toujours pas reçu de proposition d'admission, c'est-à-dire :

- qu'ils n'ont reçu aucune proposition d'admission pour les vœux qu'ils ont formulés et confirmés en phase principale (avant le 1^{er} avril)
- et qu'en ayant participé à la procédure complémentaire ils ont reçu au moins une réponse négative.

➤ **Les candidats peuvent solliciter la CAES depuis leur dossier Parcoursup grâce au bouton « Je sollicite la CAES »**

Fin de la phase d'admission principale : le 11 juillet 2026

Que signifie la fin de la phase principale ?

- Les formations sont complètes, les listes d'attente n'évoluent plus.
- **Le 11 juillet**, les vœux en attente classés par les candidats et toujours présents dans leur dossier seront automatiquement archivés dans leur dossier.

Ainsi, si une place venait à se libérer de manière exceptionnelle pendant l'été (suite au désistement d'un candidat admis), elle sera proposée au 1^{er} candidat sur la liste d'attente.

Le répondeur automatique pour partir l'esprit tranquille pendant l'été

Les candidats qui ont choisi d'archiver des vœux en attente peuvent recevoir exceptionnellement une proposition d'admission pendant l'été. Ils pourront activer le répondeur automatique entre le 13 juillet et le 20 août 2026.

Dès qu'une proposition leur est faite, le répondeur automatique l'accepte à leur place.

Une procédure à part sur Parcoursup

- Possibilité de **formuler des vœux du 19 janvier au 8 septembre 2026**
- Jusqu'à **10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 vœux autorisés pour des formations sous statut d'étudiant
- Les réponses des formations sont transmises au fur et à mesure

Des réponses différentes aux vœux :

- **Candidature non retenue**
- **Candidature retenue sous réserve de la signature d'un contrat**

= la candidature a été sélectionnée, mais pour être effectivement admis le candidat doit avoir trouvé un employeur avec qui signer un contrat d'apprentissage.

Dès que le candidat est en possession d'un **contrat signé**, il doit le transmettre le plus rapidement possible à l'établissement pour recevoir la **proposition définitive d'admission** sur la formation.

Les candidats ont jusqu'à 3 mois après le début de la formation pour trouver un contrat d'apprentissage (sous réserve de places dans la formation).

Sur Parcoursup.gouv.fr : conseils, infographies et vidéos

- [Nos conseils pour la phase d'admission : dates clés et délais de réponse](#)
- [Liste d'attente, comment ça marche ?](#)
- Comment fonctionnent les listes d'attente ? Liste d'attente et internat : + dossier candidat
- [Classer ses vœux en attente : comment ça marche ?](#)
- [Les dispositifs pour accompagner les candidats en situation de handicap](#)
- [Les solutions si vous n'avez pas reçu de proposition d'admission](#)
- L'inscription administrative
- Réponses des formations : le droit à l'information

Pour aller plus loin

Consultez notre FAQ
<https://www.parcoursup.gouv.fr/faq>

Découvrez notre espace Ressources
<https://www.parcoursup.gouv.fr/outils-et-ressources>

Retrouvez toutes nos vidéos tutos sur
[notre chaîne Youtube](#)

Des conseils et infos sur nos réseaux sociaux
<https://linktr.ee/parcoursup>





Étape en cours du lundi 2 juin au jeudi 10 juillet 2025
Je reçois les réponses des formations et je décide [↗](#)

Prochaine étape du vendredi 6 au mardi 10 juin 2025
Je classe mes vœux en attente [↗](#)

Mon
profil

Ma
scolarité

Mes
vœux

**Mon
admission**

Parcours+

Pour vous
aider

Dossier n° 1557 - Mme Entraînement Imane

Je m'entraîne à
répondre à des
propositions
d'admission

[Je prépare la phase d'admission](#) > Je m'entraîne à répondre à des propositions d'admission

Je m'entraîne à répondre à des propositions d'admission

à
différentes
dates



J1 : 2 juin - Début de la phase principale d'admission

Situation de mes vœux à cette date :

- 2 propositions en attente de réponse.
- 9 vœux en attente.
- 1 vœu refusé par des formations qui n'ont pas retenu votre dossier.

↓ Je fais autant d'entraînements que je veux !

[Commencer un nouvel entraînement](#)

Bourse sur critères sociaux : faire une demande de bourse et/ou de logement en créant son dossier social étudiant (DSE) **jusqu'au 31 mai** via le portail messervices.etudiant.gouv.fr/
Calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse

Aide à la mobilité : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé hors de leur académie de résidence.

Logement en résidence universitaire : pour faciliter les recherches, consulter le site trouverunlogement.lescrous.fr (sous réserve d'avoir un DSE validé). L'attribution des logements aura lieu à compter du 2 juin 2026, toutes les semaines, **jusqu'au 5 juillet 2026**.

Pour toute question, [une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr](#)

Santé : pour rappel, l'étudiant est automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Pour évaluer ses droits à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales consulter le site mesdroitssociaux.gouv.fr

Une plateforme humaine pour accompagner les candidats et leur famille

- > **L'ensemble de l'équipe éducative du lycée** (PP, prof doc...)
- > **Les Psy-EN** au lycée, dans les Centres d'information et d'orientation (CIO)
- > **Les sessions de tchat/lives** avec lycéens, étudiants et parents d'élèves
- > **Le numéro vert : 0 800 400 070** (Numéros spécifiques pour l'Outre-mer sur Parcoursup.fr)
 - > A savoir : ouverture exceptionnelle du numéro vert lors des dates clés
- > **La messagerie « Contact »** depuis le dossier candidat
 - > A savoir : permanences lors des dates clés et durant tout l'été
- > **Des campagnes d'appels téléphoniques dédiées**, à des moments clés de la phase d'admission
- > **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, WhatsApp)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils



Espace « Accompagnement des élèves » *nommé « Espace PP » l'an dernier*

L'espace Accompagnement des Élèves vise à proposer une offre globale pour les acteurs du lycée composée :

- **De rubriques informatives** : les outils Parcoursup, le calendrier 2026, les ressources pédagogiques.
Ces rubriques sont actuellement accessibles à tous les utilisateurs d'un établissement scolaire depuis parcoursup gestion sans droit particulier.

Accessibles depuis
le site d'information
parcoursup.gouv.fr

- Et d'une **rubrique spécifique « Suivre mes élèves »** pour les professeurs principaux, les chefs d'établissement et toute personne ayant les droits, qui permet d'accéder au suivi des élèves d'une ou plusieurs classes :

Accessible aux
utilisateurs habilités
et connectés à la
plateforme

- Suivi des vœux des élèves,
- Suivi des admissions des élèves (*disponible à partir du 2 juin 2026*)

Conseiller mes élèves pour la
formulation de leurs vœux

Apprentissage

Aider à compléter les dossiers

Veiller à la confirmation des vœux

Compléter les fiches Avenir

L'examen des candidatures par
chaque formation d'accueil

Comprendre la phase d'admission

S'entraîner pour la phase
d'admission

Trouver des solutions pour les élèves
sans proposition

Comprendre la phase d'admission



⚡ SESSION 2026

Présentation Phase d'admission Parcoursup 2026

Téléchargez cette présentation
PDF pour découvrir le
fonctionnement détaillé de la
phase d'admission Parcoursup
2026



⚡ SESSION 2026

Infographie : Les dates clés et les délais de réponse

Téléchargez l'infographie sur les
dates clés et délais de réponse
de la phase principale
d'admission 2025.



⚡ SESSION 2026

Infographie : Liste d'attente, comment ça marche ?

Téléchargez l'infographie pour
mieux comprendre les listes
d'attente.



⚡ SESSION 2026

Infographie : Classer ses
vœux en attente : comment

⚡ SESSION 2026

Infographie : Classer ses
vœux en attente : exemple

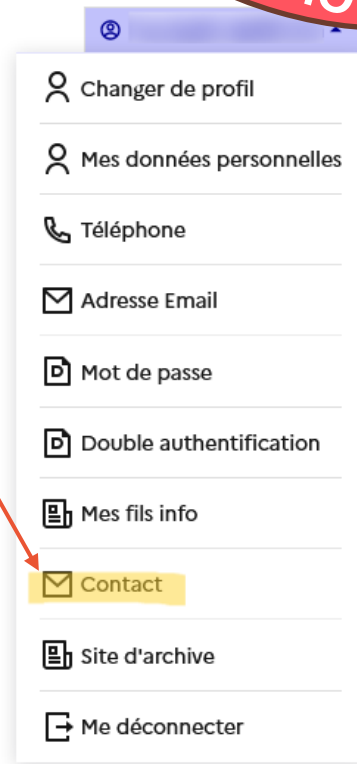
⚡ SESSION 2026

Nos conseils pour la phase
d'admission

Réservé
aux lycées
et CIO

Pour répondre aux questions des établissements et des CIO :

- **La messagerie contact** depuis l'espace gestion Parcoursup
- **Notre ligne directe** : 04 89 65 67 25
- **Notre adresse mail** : parcoursup@ac-clermont.fr
- **Toutes les ressources présentes sur le site d'information parcoursup.gouv.fr**
- **Les webinaires académiques et nationaux**



INFORMATION – ORIENTATION DRAIO CLERMONT-FERRAND

Délégation de Région Académique à l'Information et à l'Orientation

ACCUEIL ACCOMPAGNER L'ORIENTATION ▼ PROCÉDURES PRÉ-BAC ▼ VERS LE SUP ^ DÉCROCHAGE SCOLAIRE ▼ ÉGALITÉ DES CHANCES ▼ CONTACT

ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES – FICHES PRATIQUES

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS ET LES PSY-EN

RESSOURCES POUR LES FORMATIONS DU SUPÉRIEUR

RÉFÉRENCER ET ACTUALISER SON OFFRE EN APPRENTISSAGE SUR PARCOURSUP

LES ACTUALITÉS PARCOURSUP

REPLAYS WEBINAIRES PARCOURSUP

 TOUTE L'ACTUALITÉ []



 CLERMONT-FERRAND

Site de la DRAIO : <https://pedagogie.ac-clermont.fr/orientation/draio-auvergne/>

Parcoursup simplifie vos démarches

1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier

